

L'INFO À ERNO

Au fil de l'eau



Bulletin municipal d'Ernolsheim-Bruche - Numéro 7 - Janvier 2022

INTER'ACTIONS

Nos dossiers prioritaires

ZOOM SUR...

le Grand Contournement Ouest

LA VIE

du village

LA VIE

des associations

AGENDA

SOMMAIRE

2 ÉDITO

11 LA VIE du village

3 INTER'ACTIONS, nos dossiers prioritaires

15 LA VIE des associations

10 ZOOM SUR... le Grand Contournement Ouest

20 ACTUALITÉS Vie pratique et agenda

ÉDITO

Chères habitantes, chers habitants,

L'année 2021 aura encore été marquée par de nombreuses variations dans les restrictions sanitaires liées à la pandémie de COVID-19. Nous adressons nos condoléances aux familles endeuillées et leur apportons notre soutien. La commune a su faire face aux difficultés à travers l'action de l'équipe municipale. Chaque élu et moi-même espérons vous avoir apporté un réel soutien quand vous en aviez besoin. La commune a soutenu dans la mesure du possible son tissu associatif. Nous sommes heureux que les structures communales soient à nouveau utilisées pour les associations sportives et culturelles.

La commune elle-même n'a pas encore pu concrétiser tous les projets que nous avons portés lors de notre campagne électorale. Néanmoins, de nombreuses réalisations ont tout de même pu voir le jour. Le marché vous offre toujours un point d'approvisionnement local et un lieu de convivialité, une annexe au périscolaire pour augmenter la capacité de la cantine a été créée, et sous l'impulsion de l'OMSALE la fête du village a été redynamisée. Il ne faut pas non plus oublier le marché de l'Avent qui a été une grande réussite cette année. Autant de signes encourageants qui doivent participer à notre optimisme.

La situation n'est pas encourageante sur notre territoire, mais restons optimistes pour cette nouvelle année qui commence. Nous espérons pouvoir à nouveau nous réunir et fêter notre bonheur de vivre dans notre commune. Les liens qui existent entre nous seront d'autant plus forts après ces mois d'épreuves.

Aujourd'hui, nous regardons l'avenir avec optimisme et je suis heureux que chacun puisse à nouveau avoir des projets pour lui, pour sa famille, pour son activité professionnelle.

Nous sommes également très heureux de pouvoir à nouveau envisager tous les rassemblements qui font de notre commune un lieu de partage et de joie de vivre. Nous pourrons ainsi nous retrouver à l'occasion des manifestations organisées par les associations et la commune. De nombreux événements culturels, artistiques et sportifs sont programmés tout au long de l'année et nous espérons qu'ils participeront au plein épanouissement de chacun.

Parlons de l'avenir.

Si le conseil municipal donne son accord, j'envisage de procéder à des embauches pour renforcer le service technique ainsi que l'équipe administrative.

Les infrastructures sont nombreuses dans notre village, et leur entretien nécessite un investissement humain conséquent. Il en est de même pour la gestion des espaces verts en « zéro phyto ». Côté administratif, les dossiers d'urbanisme, de plus en plus complexes, sont aussi de plus en plus chronophages.

Je souhaite également qu'on réforme le PLU. En effet le PPRI pris en compte date des années 1990, alors que l'on devrait se baser sur le dernier PPRI qui est postérieur à 2016. Ceci a pour conséquence des refus de demandes de travaux qui ne devraient pas avoir lieu d'être.

Je ne vous le cache pas, l'église me pose également de gros soucis. Nous avons dû encore une fois repousser les travaux, car il y a des signes de souffrance sur le bâtiment, des fissures dans les murs et des inquiétudes sur la charpente et le clocher. Une analyse approfondie de la charpente et du clocher va être menée.

L'agrandissement du périscolaire va également nous occuper, car la démographie augmente dans notre village et il faut l'anticiper.

La protection contre les coulées de boue est aussi un sujet qui nous tient particulièrement à cœur. Nous faisons notre maximum pour être le moins touchés.

Enfin, nous allons consacrer beaucoup d'énergie au projet du lotissement. Face aux incertitudes qui y sont liées, nous avons décidé d'y réfléchir avec vous, par l'intermédiaire d'un nouveau comité consultatif. Souhaite-t-on ce lotissement pour notre village ? Si oui, quelle forme doit-il prendre ? Comment régler la problématique hydrographique ? Quel impact sur la circulation du village, sur ses infrastructures ?... Ce sont autant de questions auxquelles le comité sera appelé à réfléchir au courant de l'année à venir.

Comme vous le voyez, nous aurons beaucoup de sujets sur la table, il va falloir les prendre un par un.

Chères habitantes, chers habitants, soyez assurés que l'équipe municipale et moi-même usons de toute notre énergie pour parfaire votre bien-être sur la commune. Je vous adresse tous mes vœux de bonne santé, de réussite professionnelle et de bonheur en famille et entre amis pour 2022 !



ÉRIC FRANCHET,
votre Maire

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE : un test grandeur nature

Peut-être aviez-vous remarqué et vous êtes-vous interrogé sur les raisons de ce ballet incessant des véhicules de secours et des manœuvres aux abords de la Bruche et la mairie, le samedi 11 décembre dernier ?

Il s'agissait d'un exercice grandeur nature, organisé par la Mairie et les pompiers dans le cadre du PCS (Plan Communal de Sauvegarde). Initié par Monsieur le Maire et coordonné par Denis Espla, adjoint à l'urbanisme, l'objectif de cette simulation était de confronter la théorie à la réalité du terrain en cas de crise. En effet, lors d'une catastrophe majeure, le PCS est le document qui répertorie toute l'organisation et les procédures d'urgence à mettre en place au sein de la commune par le Maire, ses adjoints, les conseillers municipaux, les bénévoles et les services de secours. Toutes les personnes du conseil municipal qui ont pu se mobiliser ont été confrontées à un scénario auquel le village a déjà été habitué par le passé : le débordement de la Bruche entraînant l'inondation du quartier limitrophe : la rue de la Bruche, des tilleuls, des acacias...

C'est dans ce contexte que l'organisation des secours et les interventions d'urgence sur le terrain ont pu être testées. Un PC mobile des pompiers, envoyé par le SDIS, a d'ailleurs été déployé à proximité de la mairie pour assurer la coordination entre les différents acteurs. Résultat : l'exercice s'est révélé être très fructueux pour toutes les parties et a surtout permis de déceler les points d'amélioration à apporter, tant dans le PCS en lui-même que dans la gestion du commandement.

À noter que les membres du conseil municipal ont pu profiter de l'expertise du Capitaine Boehm, commandant-adjoint de la caserne de pompiers de Molsheim (très intéressé par la démarche entreprise et venu superviser les opérations). Mais aussi de celle de François Schwetlerlé, responsable stratégique du SDEA - assisté de Louise Kraemer, apprentie ingénieur en gouvernance des risques -, lui aussi expert de ce type de catastrophe simulée. Tous les deux ont ainsi pu distiller de précieux conseils qui permettront d'optimiser l'efficacité des interventions.



Le PC mobile déployé par le SDIS



À signaler enfin que la Mairie d'Ernolsheim s'est dotée depuis plusieurs mois d'un système de télé-alerte qui s'active en cas de danger imminent pour alerter la population via téléphone, SMS et/ou mail. **N'hésitez pas à vous y inscrire en mairie, il peut sauver des vies.**

ÉTUDE DE LA QUALITÉ DE L'AIR aux abords du GCO

Alors qu'en 2021, l'Etat a une nouvelle fois été condamné pour son inaction face à la pollution de l'air*, nous pouvons nous interroger sur les moyens mis en œuvre par la puissance publique face aux enjeux environnementaux et de santé publique.



Le dossier GCO a prouvé que ces derniers ne sont pas prioritaires dans la feuille de route du gouvernement (voir pp. 10 et 11). En tant que commune traversée par cette nouvelle autoroute, la question de l'impact de la mise en service du GCO sur la santé des habitants du village se pose donc.

En collaboration avec les communes de Duppigheim, Duttlenheim et Kolbsheim, nous avons réalisé fin octobre des mesures de la qualité de l'air aux abords du GCO. L'objectif de cette première campagne était d'évaluer les concentrations en polluants (particules en suspension et dioxyde d'azote) avant l'ouverture du GCO à la circulation, afin d'établir un état initial de la qualité de l'air sur la zone d'étude. Une deuxième campagne de mesure sera réalisée fin 2022, et permettra d'évaluer l'impact du GCO sur la pollution atmosphérique. Huit points de mesure ont été retenus dans les quatre villages. Ils ont été choisis dans les zones risquant d'être les plus touchées par une pollution liée au GCO, et couvrent aussi bien des quartiers d'habitation que des zones d'activité ou des établissements scolaires. Pour Ernolsheim-Bruche, les deux points retenus étaient les extrémités de la rue des acacias et de celle des alouettes.

Du point de vue technique, l'étude a consisté à mesurer en continu pendant 15 jours les concentrations en polluants dans l'air ambiant au moyen de stations connectées équipées de capteurs optiques et électrochimiques, alimentées par panneaux solaires et disposées sur du mobilier urbain à proximité du tracé du GCO. À l'heure où nous écrivons ces lignes, les conclusions de cette première campagne ne nous sont pas encore parvenues mais nous ne manquerons pas de vous informer des résultats.

*Décision du Conseil d'État du 10 juillet 2021 condamnant l'État à une astreinte de 10 millions d'euros pour son incapacité à ramener les niveaux de pollution de l'air en-dessous des normes sanitaires. Le 24 octobre 2019, l'État avait déjà été condamné par la Cour de Justice de l'Union Européenne pour ses manquements aux obligations issues de la directive qualité de l'air.

PREMIER MARCHÉ DE L'AVENT éco-responsable à Erno

Les 27 et 28 novembre derniers s'est tenu le marché de l'Avent du village, dans sa nouvelle mouture éco-responsable.

L'ancienne équipe municipale avait eu à cœur de ne retenir que des exposants réalisant de l'artisanat local, afin de conserver le caractère authentique et traditionnel du marché. Cette année, nous avons souhaité ajouter des stands choisis pour leur investissement dans une démarche de développement durable ou solidaire, comme une invitation à la réflexion sur nos modes de consommation en cette période de frénésie commerciale que représente la fin d'année !

Une large palette d'exposants engagés

Pour l'occasion, des tonnelles ont été installées dans la plaine verte, avec le concours des employés communaux. Des acteurs locaux du réemploi étaient présents, comme la ressourcerie de Molsheim, avec une large sélection de livres, ou encore l'entreprise « Ludessimo », qui proposait des jeux d'occasion rénovés. « Les Palettes de Taz » et « L'atelier de la seconde vie » nous ont fait découvrir l'« upcycling », qui consiste à utiliser des matériaux et des objets destinés à être jetés pour leur redonner une valeur et une utilisation originale. Pour le premier, les palettes en bois jetables servent de matière première, tandis que le second utilise des pièces automobiles pour réaliser lampes et horloges uniques. Côté alimentation, le domaine du Petit Poucet de Marlenheim, plus petit domaine viticole d'Alsace, nous a fait découvrir ses vins biologiques et naturels, et Céline Kihm, alias « la fermentatrice », ses légumes lacto-fermentés et son kimchi bio. Les associations n'étaient pas en reste, avec l'Armée du Salut, les enfants de Marthe et Caritas Molsheim.



Et côté décoration, ce sont près de 1000 boules en provenance d'Emmaüs qui ont orné la plaine verte. Les sapins et anges en bois ont, quant à eux, été réalisés par une association caritative en faveur des enfants des favelas au Brésil.

Des animations pour tous

Le samedi, c'est Dominique le magicien qui a ouvert le bal des festivités avec un beau spectacle à destination des enfants. Un peu plus tard, le RAME sortait les flambeaux pour emmener les visiteurs à la découverte des illuminations du village, en marchant ou en footing. La générosité des participants a permis de récolter plus de 300€ au profit des « Dunes d'Espoir », qui milite pour l'insertion des personnes handicapées à travers la course à pied. À leur arrivée, les sportifs ont pu profiter d'une impressionnante prestation de cracheurs de feu, ainsi que d'un bon vin chaud concocté par l'équipe du Don du sang. La soirée s'est terminée autour des braseros, en dégustant des baguettes flambées ou des galettes de Jeanne, la crêpière du marché désormais connue de tous.



Les enfants à l'honneur le dimanche

Le lendemain matin, un verre de l'amitié a permis de réunir les actuels et les anciens élus, le personnel communal, les représentants des associations du village et les exposants. L'après-midi, la visite du Saint Nicolas a ravi les enfants, qui ont également pu admirer moutons et ânes dans la plaine verte, avant de se réunir dans la petite salle omnisports pour une lecture de contes et une distribution de mûnele.

Un très beau week-end qui nous rappelle les valeurs essentielles de Noël. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour la réussite de cet événement, ainsi que tous les Ernolsheimois qui ont pris part aux festivités !



CHALLENGE « COMMUNE NATURE » : 3 libellules pour Erno !

Nous vous l'annonçons dans un numéro précédent*, la commune est passée au « zéro phyto ».



Cela demande évidemment un travail plus méticuleux et plus chronophage pour nos employés communaux en charge de l'entretien des espaces verts, surtout lors d'années pluvieuses comme celle que nous avons connue en 2021. Cela veut également dire que la flore spontanée sera plus présente dans le village, mais stop aux images passées sur ce que doivent être les espaces verts : le respect de la biodiversité et la santé de tous valent bien quelques herbes folles.

Les efforts de notre service technique ont été récompensés car notre village vient de décrocher le label « Commune Nature » avec la distinction « 3 libellules ».

Le dispositif « Commune Nature » a été lancé par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et la Région Grand Est afin de préserver et d'améliorer la qualité des eaux et d'accroître la biodiversité dans nos territoires. Il existait historiquement 3 niveaux de distinction (1, 2 ou 3 libellules), mais un niveau « bonus » a été créé en 2021, permettant l'intégration de critères plus ambitieux en matière de biodiversité (adaptation au changement climatique, développement de la nature en ville, limitation de l'imperméabilisation des sols, création de couloirs écologiques...). L'histoire n'est donc pas terminée !

**Au fil de l'eau n°5 – juillet 2021*

COMITÉS CONSULTATIFS

Depuis le début du mandat, la crise sanitaire complique et retarde le calendrier de la démocratie participative. Nous n'oublions cependant pas les comités consultatifs, dont voici un bref point d'étape :

- **Crématorium** : une réunion de clôture s'est tenue en octobre dernier. Elle nous a permis de remercier les habitants qui se sont impliqués sur ce sujet, et de faire le point sur le déroulement du comité consultatif. Nous tiendrons compte des remarques et propositions d'améliorations qui nous ont été soumises.
- **Minoterie** : la minoterie a fait l'objet d'une vente par adjudication à l'automne dernier, pour un montant de plus de 500 000€. Au vu du prix d'adjudication, ainsi que de l'importance des travaux de rénovation qui seront à prévoir, le maire n'a pas souhaité exercer son droit de préemption. Par conséquent, le comité consultatif « minoterie » est clos. L'acquéreur projette d'y aménager une cinquantaine de logements répartis dans trois immeubles.
- **Lotissement** : il est temps de commencer la consultation relative à ce projet d'aménagement. La réunion de lancement se tiendra au mois de février, et les personnes qui s'étaient inscrites pour ce comité consultatif seront conviées. **Si vous le souhaitez, il est encore temps de vous signaler en mairie pour vous joindre à ce groupe de travail.** Les sujets qui seront abordés seront les suivants : l'impact démographique, l'impact sur l'environnement, l'impact financier et l'impact sur l'hydrographie du village.



PASSERELLE de la Bruche

Vous l'avez sans doute observé, le platelage de la passerelle de la Bruche a été refait fin novembre.

Saluons l'action du maire qui a porté ce sujet avec opiniâtreté à la Communauté de Communes. C'est en effet à la « ComCom », en charge de la gestion des pistes cyclables, et qui avait été à l'origine de la pose de la passerelle en 2014, qu'il appartenait de réaliser toute modification sur l'ouvrage.

Le nouveau platelage réduit considérablement les nuisances sonores, et devrait également être moins glissant en cas d'intempéries hivernales.

Nous remercions la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig pour les travaux réalisés.



SERVICE TECHNIQUE : tout roule !

La commune a fait l'acquisition d'un véhicule utilitaire avec benne qui permet le déchargement arrière et latéral. Il sera utilisé au quotidien pour les activités du service technique : taille arbustive, mise en œuvre de mulch, plantations...

OCTOBRE ROSE

Vous avez peut-être observé une décoration surprenante au lavoir en octobre dernier... Des guirlandes de soutien-gorge ainsi que des affiches ont été accrochées en vue de sensibiliser le plus grand nombre au dépistage du cancer du sein.



Cette opération de communication s'est inscrite dans le cadre de la campagne « Octobre rose », un mois de prévention contre le cancer du sein. Elle a pu voir le jour grâce à un partenariat mis en place avec Emmaüs, structure d'action sociale et de réinsertion. Pour rappel, la prise en charge précoce d'un cancer du sein, c'est 99% de chances de guérison à 5 ans... Mesdames, prenez soin de vos seins !

INTER'ACTIONS

Nos dossiers prioritaires

ARRÊT SUR IMAGE

Pendant la période de l'Avent, vous avez pu découvrir la scénographie de Noël mise en place par notre service technique. Bravo à toute l'équipe !



DÉSHÉBAGE DU CIMETIÈRE

Comme nous l'avions annoncé dans notre dernier numéro « Au fil de l'eau » de la rentrée et dans le cadre de notre volonté de promouvoir « Ernolsheim sans phyto », nous avons envisagé de mener plusieurs petites opérations de nettoyage dans le village. Des opérations pour lesquelles votre aide était requise et souhaitée.

À la veille de la Toussaint, c'est donc vers l'entretien du cimetière que notre attention s'est portée. Une dizaine d'élus et de membres du conseil municipal, soutenus par une poignée d'habitants volontaires, se sont donc donnés rendez-vous, outils à la main et équipés d'une bonne dose d'huile de coude, pour attaquer le désherbage manuel des allées du cimetière, et le pourtour des tombes. Pendant près de 3 heures, c'est un travail minutieux qui fut entrepris pour venir à bout de toutes ces mauvaises herbes qui se font un malin plaisir à pousser dans les moindres recoins. Trois heures durant lesquelles la bonne humeur était de mise,

les enfants présents apportant joie et rires à cette matinée ensoleillée. L'occasion aussi pour les habitants et les élus de se côtoyer et de faire plus ample connaissance, tant durant le travail que durant le verre de l'amitié proposé pour clore la matinée.

Une belle opération donc, qui prouve non seulement qu'il est toujours possible de se passer de produits phyto et que, autour de ces valeurs fédératrices, les habitants d'Ernolsheim peuvent se retrouver. D'autres opérations de ce type seront reconduites dans les prochaines semaines afin de maintenir un cadre global de vie le plus propre possible.



UNE CÉRÉMONIE en fanfare

Il y avait foule, en ce jeudi 11 novembre, sur le parvis de l'église et devant notre monument aux morts. Elus et habitants d'Ernolsheim se sont donnés rendez-vous et ont enfin pu se réunir afin de commémorer, ensemble, tous ces hommes et ces femmes tombés pour la France lors de la Première Guerre Mondiale. Un moment qui revêt toujours un caractère très solennel mais ô combien important, surtout en cette période plus que troublée.

Autour de Monsieur le Maire et de son conseil municipal, la fanfare d'Hangenbieten, dirigée par Eric Robin, la délégation du Souvenir Français avec le colonel Jagot et son portedrapeau, la gendarmerie de Molsheim et bien entendu les sapeurs-pompiers d'Ernolsheim, ont contribué à ranimer cette flamme du souvenir. À cette occasion, la commune a pu compter sur la présence exceptionnelle d'une section de scouts d'Europe, de passage dans le secteur. Ces derniers ont émis le souhait de prendre part à la commémoration et ont ainsi pu déposer symboliquement des bougies allumées devant le monument aux morts, en mémoire des soldats disparus au cours de l'année. Et malgré la fraîcheur matinale, la cérémonie s'est terminée par un verre de l'amitié auquel les personnes présentes furent bien évidemment conviées.



BANQUE ALIMENTAIRE

Un point de collecte de la Banque Alimentaire a été tenu à la mairie le samedi 27 novembre au matin, par les membres du Centre Communal d'Action Sociale. La récolte a été fructueuse et participera à la reconstruction des stocks de denrées de la Banque Alimentaire du Bas-Rhin.

Celles-ci seront redistribuées toute l'année en faveur de plus de 38 000 personnes en précarité (soit plus de 3% de la population du département) par l'intermédiaire de ses 108 associations, épiceries sociales et CCAS partenaires.



LA CANTINE A SON ANNEXE

Pour faire face à une demande qui se veut croissante, et par conséquent au manque de place à la cantine du périscolaire, la solution préconisée et mise en place par la municipalité consistait à « délocaliser » une partie de la structure dans la petite salle omnisports.

Avec la contribution de l'ALEF, notre prestataire « historique » qui nous suit depuis de nombreuses années maintenant, ce sont une quinzaine d'enfants du CM2 qui peuvent, depuis la rentrée scolaire, profiter de leur pause de midi dans des conditions normales et satisfaisantes. Et de voir tous les sourires des enfants et leur entrain à participer collectivement durant les 4 jours de la semaine où ils occupent les lieux, prouve que cette situation leur convient parfaitement. Encadrées par Marion et Esteban de l'ALEF, nos petites têtes blondes profitent allégrement de l'espace (intérieur ou extérieur) qui leur est alloué pour se défouler avant d'attaquer le repas du midi. Entre les activités sportives et les jeux de société qui leur sont proposés, ils ont de quoi faire. À noter également que la discipline et les règles établies et dictées par le personnel encadrant sont suivies sans aucun problème. Et pour cause. Chaque enfant sait ce qu'il doit faire et les tâches se répartissent tout naturellement. La pause de midi correspond, dans ces conditions, à un réel moment de cohésion pour tous les enfants de cette classe de CM2. Et elle contribue, à n'en pas douter, à leur permettre de tisser des liens encore plus forts entre eux. D'ailleurs, chaque anniversaire est célébré comme il se doit : on lève son verre (de sirop) à la santé de l'heureux bénéficiaire du jour. Une solution certes provisoire mais qui a le mérite de contenter tout le monde. Et c'est bien là l'essentiel. Merci aux associations Soleil d'Automne et Familles Rurales qui ont déplacé leurs activités dans la salle socio-culturelle afin de permettre aux enfants de bénéficier de cette cantine.



GCO : UNE MISE EN SERVICE AU FORCEPS !

Ça n'a échappé à personne, le GCO est entré en service depuis le 17 décembre dernier. Peut-on ou doit-on s'en réjouir ? Chacun se fera son idée. De notre point de vue d'élus d'un village riverain, certainement pas. Les avis concernant le bien-fondé de cette autoroute payante qui traverse nos terres sont pour le moins partagés, et ce depuis le lancement du projet. Certains y sont favorables. D'autres nettement moins ! Pour la rédaction de ce 7ème numéro d'Au fil de l'eau, nous avons décidé de revenir sur les derniers rebondissements survenus cette année. Car ils ont le mérite de nous inciter à la réflexion. Explications.

Mise en service autorisée

Beaucoup de personnes pensaient que la décision du Tribunal Administratif (TA), en date du 20 juillet, allait retarder l'ouverture du GCO. En effet, sur pas moins de 6 recours engagés par Alsace Nature, le TA leur avait donné raison sur 5 d'entre eux. En cause notamment, une étude d'impact pas à la hauteur des destructions engendrées par le chantier, et des autorisations préfectorales comportant des irrégularités.

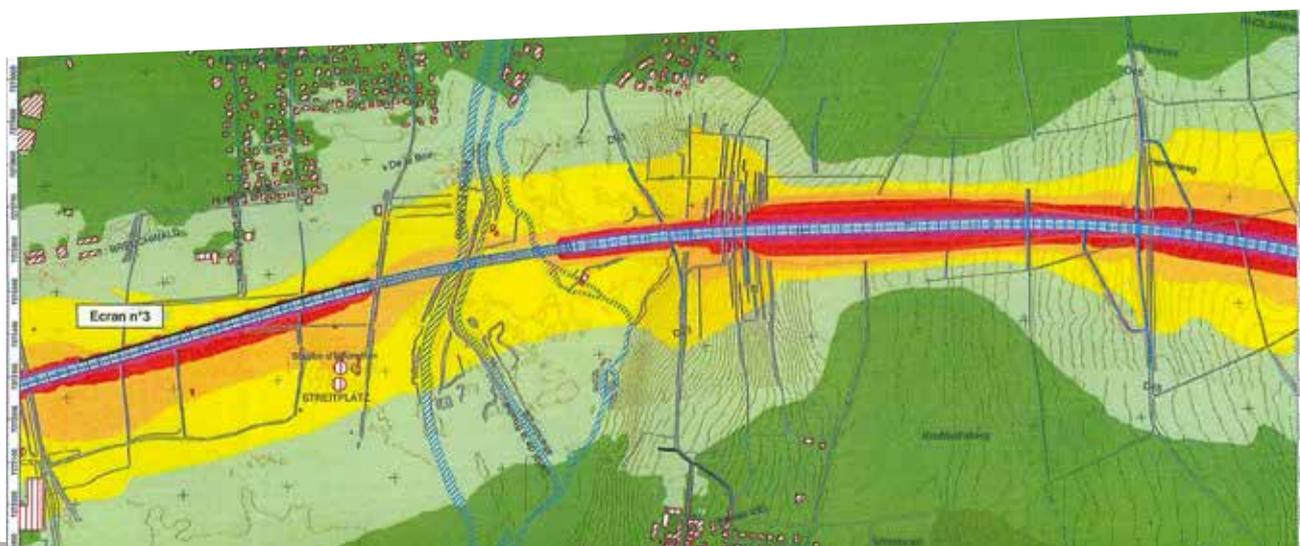
La mise en service était donc, théoriquement, suspendue pendant 10 mois, le temps qu'Arcos/Vinci et l'État revoient leur étude d'impact dans plusieurs domaines : pollution de l'air, risques sanitaires associés, impact sol et sous-sol, développement de l'urbanisme associé au GCO, hypothèses de trafic et conséquences sur le trafic de l'A35, maintien des espèces protégées. Une nouvelle enquête publique devra être réalisée à l'issue de cette période. On saura alors seulement si le GCO obtient une nouvelle fois la raison impérative d'intérêt public majeur, sans laquelle, théoriquement toujours, un projet aussi impactant ne peut voir le jour.

Le 16 novembre, la Cour administrative d'appel de Nancy a finalement autorisé la société à mettre le GCO en service. C'est bien là l'essentiel pour le concessionnaire, mais cette décision n'efface pas toutes les autres décisions liées au dossier environnemental, auxquelles Vinci doit toujours se soumettre. Cette situation nous paraît étonnante, surtout si nous regardons ce qui se passe chez nos voisins. Prenez la Belgique par exemple. Nos amis belges n'ont pas hésité

à mettre entre parenthèses leurs chantiers autoroutiers après les terribles événements climatiques de l'année dernière qui les ont si durement touchés. Même son de cloche chez les Autrichiens. Chez nous, certains font fi des décisions et continuent à dénaturer nos territoires sans y être « juridiquement » autorisés, alors qu'à notre échelle de citoyens, la moindre entorse aux règles, quelles qu'elles soient, peut être sanctionnée.

Un viaduc à ciel ouvert

Le « magnifique ouvrage d'art » qui enjambe la Bruche, quant à lui, ne comporte aucune protection anti-bruit sur toute sa longueur. Là encore, le questionnement est autorisé. Visiblement, le bien-être des nombreux riverains du quartier jouxtant le viaduc, de la rue des muguetts jusqu'à celle des acacias, ne faisait pas partie des considérations à prendre en compte. Il ne s'agit nullement d'un oubli de la part du constructeur, mais bien d'une volonté affichée dès le départ. Selon les plans fournis par Arcos dès le début des travaux, aucun dispositif de ce type n'était initialement prévu. À en croire les cartes isophoniques incluses, nul besoin de mur anti-bruit sur la zone concernée. Les habitants apprécient. Fait d'autant plus surprenant qu'Arcos s'était engagé à ériger une barrière végétale entre l'édifice et les premières habitations. Les quelques arbres plantés n'ont malheureusement pas survécu et nous sommes toujours en pourparlers avec Vinci pour procéder à un regarnissage afin de préserver, autant que faire se peut, la quiétude des riverains.



Bien sûr, cette haie n'arrêtera pas les nuisances sonores engendrées, mais elle aurait le mérite de masquer en partie l'autoroute.

Plein pot sur les tarifs

Enfin, il y a un dernier point qui soulève pas mal d'interrogations: il s'agit de l'ingénieuse grille de tarifs établie par le concessionnaire. Pour un véhicule léger, aux heures de pointe, comptez 5 € pour le trajet Duppigheim-Vendenheim. Pour les camions, cette somme pourra s'élever à plus de 15 €. Si l'enjeu prioritaire est d'inciter les automobilistes à utiliser cet axe routier plutôt que l'A35 (désormais M35), les tarifs appliqués risquent d'en dissuader plus d'un. Une grille tarifaire qui fait de « notre GCO », l'une des autoroutes les plus chères de France. C'est vrai que notre région a la réputation d'être l'une des plus riches de France... Un lien de cause à effet ? Nos amis les transporteurs polonais qui transitent s'en tireront eux toujours à meilleur compte qu'en passant par l'autoroute allemande. CQFD...

Aussi étonnants que puissent paraître ces différents choix, il ne s'agit pas de les ressasser en boucle mais de les garder



en mémoire, car la nouvelle enquête publique attendue d'ici quelques mois ne manquera pas de sel. L'autoroute fait désormais partie intégrante de notre paysage, il faudra s'y habituer. Mais ce n'est pas pour autant qu'il faut baisser les bras et oublier les principes fondamentaux qui régissent notre société. L'un de ces principes se fonde sur le principe démocratique et sur le respect des règles. Les 8 avis défavorables – sur 10 - successifs de 2017, 2018 et 2021 (enquêtes publiques et organismes environnementaux d'Etat) demeurent, bien qu'ils n'aient pas été entendus. Un neuvième n'est pas impossible. Plusieurs mois après la mise en service, cela mettrait l'État dans une drôle de position.

LA CIRCULATION ET LA SÉCURITÉ dans le village

Les restrictions liées au COVID nous en ont empêchés jusqu' alors, mais je souhaite organiser plusieurs réunions publiques, quartier par quartier ou zones par zones, afin de connaître vos attentes sur la circulation dans vos rues. Vous êtes les premiers utilisateurs, c'est à vous de nous aider à trouver des solutions en nous faisant part de vos propositions.

Il y aura forcément dans la discussion la limitation de vitesse sur l'axe principal, mais aussi l'interdiction de circulation des camions dans le village. Ces deux points font débat. Les riverains de la rue principale aimeraient que cela soit réglé rapidement, mais je souhaite que ce soit un sujet appréhendé de façon globale, sur l'ensemble du village, et que cela englobe la rue de gare et la rue de Dachstein. En effet, l'axe carrefour avenue de la concorde, rond-point et rue de Dachstein est le plus fréquenté de la commune. Il ne faut donc pas l'oublier dans les réflexions.

Pour votre information, voici un récapitulatif des relevés obtenus par les deux radars pédagogiques du village durant la période du 30 novembre au 13 décembre 2021.



	Rue de la gare		Fontana	
	Sortant	Reentrant	Sortant	Reentrant
Nombre de véhicules estimés	25828	31736	1395	2006
Nombre de véhicules > 50 km/h	18358	18357	163	204
Nombre de véhicules estimés /jour	1845	2267	100	143
Vitesse moyenne (km/h)	54,77	52,42	43,02	42,97
Vitesse maximale (km/h)	162	116	84	74

Dans les prochains temps, nous devons trouver une solution pour la circulation aussi bien dans les différents quartiers que sur l'axe principal, sans oublier la problématique du stationnement.

Je souhaite aussi aborder un sujet de sécurité sur la voie publique. Quel que soit l'endroit, je suis très inquiet lorsque je vois des enfants jouer au ballon dans la rue ou traverser un des grands axes de circulation en courant ou à vélo sans prendre les précautions d'usage. Je rappelle que les voies publiques, que ce soit des trottoirs, des voies communales ou des routes départementales, ne sont pas des terrains de jeux. Alors pensez à vos enfants et à la sécurité de tous. Il serait dommage de devoir faire intervenir la police municipale pour ce problème de sécurité sur la voie publique.

Le maire, Eric Franchet

ÉTAT CIVIL

Cette année encore, cette rubrique n'est pas exhaustive. En effet, **nous avons uniquement publié les informations pour lesquelles les personnes concernées nous ont donné leur accord**, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données.

Naissances

Lizia KLEIN..... 01.02.2020
de Sébastien KLEIN et de Laetitia GUERY

Malya VORWERK 19.03.2021
de David VORWERK et de Cassandra DE SOUSA

Mathys DECOSTER 01.07.2021
de Quentin DECOSTER et de Sylvie BETSCH

Rose EDEL..... 08.07.2021
de Michael EDEL et de Carole BRANDT

Lucas HUCK MULLER24.07.2021
de Guillaume HUCK et de Elyse MULLER

Nao JAECK19.08.2021
de Fabrice JAECK et de Julie FREYCHET

Mariages

Raphaël JOST et **Valérie MOUTIER**..... 17.07.2021

Florian BRETON et **Marie-Ange SPAETY** 23.07.2021

Eric TARYNÉ et **Véronique SCHORDAN**28.08.2021

Décès

Emile KELHETTER – 93 ans 31.03.2020

Jean-Paul GLESS – 64 ans17.11.2020

Jean-Paul GRIMM – 77 ans 19.11.2020

Marie-Jeanne DERRENDINGER – 77 ans..... 20.01.2021

Canisia PERRITAZ veuve JACOB – 97 ans20.01.2021

Pierre FLORENTIN – 75 ans 21.01.2021

André SPETZ – 79 ans 21.02.2021

Joëlle STOFFEL épouse ABLER – 55 ans 29.05.2021

Yvonne ZEHNACKER veuve HOEHN – 73 ans ..21.07.2021

Jean FRUHAUF – 83 ans25.07.2021

Paolo CUTRUPI – 81 ans 22.09.2021

Edmond WOLFF – 86 ans 24.09.2021

Patricia FISCHER veuve ACKER – 67 ans 15.11.2021

Paul LIEHRMANN – 86 ans 03.12.2021

PACS

WEBER Corentin et **METZGER Laurine** 21.05.2021

DÉMATÉRIALISATION

des demandes d'autorisations d'urbanisme

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).

Au 1^{er} janvier 2022, la SVE s'appliquera aux demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme).

Notre commune sera donc accompagnée par l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique pour mettre en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un téléservice performant au profit des particuliers comme des professionnels.

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des

plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de la mairie. Vous pourrez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre demande sera instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

Les services de la commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Des informations complémentaires, en particulier l'accès au portail du téléservice, seront disponibles d'ici peu en mairie et sur le site internet de la commune.

OPÉRATION

« Boîtes de Noël solidaires »

Faire prendre conscience aux enfants de l'importance d'aider les personnes en difficulté, de rompre l'isolement et d'apprendre à partager, tels étaient les objectifs des parents d'élèves de l'école élémentaire du village qui, pour la deuxième année consécutive, ont organisé un point de collecte des Boîtes de Noël solidaires.

Il s'agissait de remplir une boîte à chaussures d'un produit d'hygiène ou de beauté, d'une douceur, d'un mot doux, d'un accessoire chaud et d'un objet de loisir et de la présenter sous forme d'un paquet-cadeau, joliment emballé et enrubanné, en précisant si le colis surprise était destiné à un enfant, un homme, une femme ou était mixte.

Ainsi, ce sont 110 colis qui ont été collectés, soit lors de permanences assurées à la petite salle omnisport, soit lors des buvettes associatives organisées par l'OMSALE sur le marché.



Tous ces paquets ont été déposés chez Antoni chocolatier à Avolsheim, point-relais officiel de l'opération que l'on retrouve un peu partout en France et qui permet d'offrir un peu de réconfort et d'espoir aux plus démunis.

Bravo aux représentants de parents d'élèves pour cette belle initiative de solidarité, et merci aux Ernolsheimois ayant apporté un colis !

L'ÉCOLE MATERNELLE À L'HONNEUR

À l'occasion de la 2^{ème} Fête de l'arbre « l'Arbre de Vie » qui s'est tenue fin octobre à Oberhaslach, la Maison de la Nature Bruche Piémont a proposé à toutes les classes de son territoire de participer au grand concours « l'Arbre à palabres ».

Cette opération visait à promouvoir des projets de sensibilisation à la place de l'arbre dans la nature, la culture et les arts. Chaque classe était amenée à coopérer pour créer un « arbre à palabres », support collectif des productions de chaque élève, écrites et/ou plastiques.



L'arbre réalisé par la classe de madame Polette a remporté le 1^{er} prix



Le 2^e prix a été remporté par la classe de Madame Hummel

CALENDRIER DE L'AVENT INVERSÉ

Cette année, l'école maternelle a préparé la fête de Noël autrement. Exit le traditionnel calendrier de friandises : un « calendrier de l'Avent inversé » a été mis en place en partenariat avec l'épicerie solidaire de Molsheim.



Ce sont mesdames Simone Gunsett et Sonja Regin, bénévoles à l'épicerie solidaire qui ont défini ce compte-à-rebours solidaire, dont l'idée était de **ne pas recevoir, mais de réaliser un geste de solidarité chaque jour avant Noël**. Chaque jour du mois de décembre, les enfants ont donc apporté un produit pouvant être utile à des personnes en situation de précarité. Avant les congés de fin d'année, un temps d'échange a été organisé entre Madame Gunsett et les écoliers, afin d'évoquer les thèmes du partage et de la solidarité. La récolte viendra alimenter les stocks de l'épicerie solidaire de Molsheim.

ÉPICERIE SOLIDAIRE DE MOLSHEIM

« Grain de sel »

Un lieu d'échanges, d'accueil et d'accompagnement, un outil pédagogique, un tremplin vers l'autonomie.

L'épicerie solidaire «Grain de sel» à Molsheim a ouvert ses portes en mai 2015, et est soutenue par la Communauté de Communes de Molsheim-Mutzig. Une quinzaine de bénévoles s'investissent dans l'accueil et l'accompagnement des familles en difficultés.

L'épicerie solidaire répond à divers objectifs :

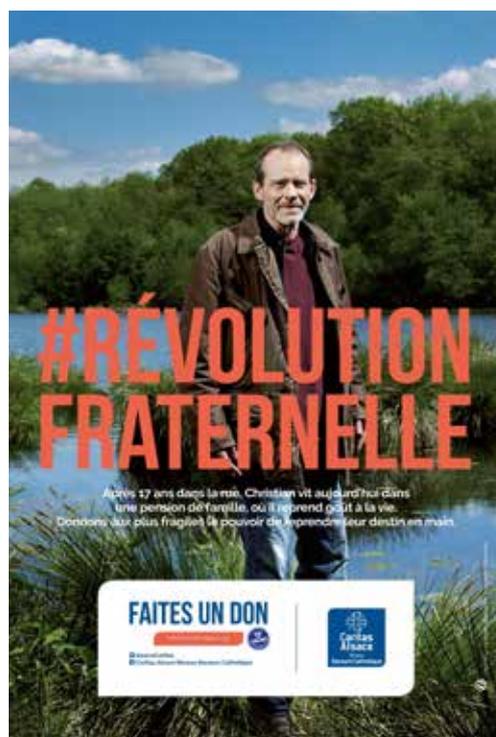
- Apporter une aide alimentaire permettant de mieux s'alimenter en proposant un libre choix de produits et ainsi, préserver la dignité des personnes.
- Permettre de réaliser des économies pour solder une dette, une facture ou encore financer un projet et favoriser l'autonomie des familles.
- Assurer un accompagnement des personnes, facilité par un accueil convivial, par la rencontre et le partage d'activités communes et ceci, dans le but de recréer du lien.

Le fonctionnement d'une épicerie solidaire :

Les personnes sont orientées par un travailleur social et accèdent à l'épicerie après décision d'une commission. Elles viennent ensuite chaque semaine effectuer leurs courses. Le montant du panier est défini en fonction de la composition familiale et les familles contribuent à hauteur de 10% de la valeur des produits. Tout au long de son accompagnement (6 mois en moyenne) la famille s'engage dans un projet personnalisé et des ateliers sont proposés. Les denrées proviennent essentiellement de la Banque Alimentaire du Bas-Rhin.

CARITAS recherche des bénévoles, notamment pour l'Accueil Familial de Vacances et le soutien scolaire : enfants du primaire ou collégiens. N'hésitez pas à prendre contact auprès de cbiebler@federationcaritasalsace.org

D'avance un grand MERCI !



Pour tout renseignement :

Adresse actuelle : 20 route de l'Ecospace,
67120 MOLSHEIM Tél. 03.88.04.69.56

Un déménagement de nos locaux est prévu
courant du mois de janvier 2022 :

1 rue de Dorlisheim – 67120 MOLSHEIM

PREMIÈRE ACTION DE L'ASSOCIATION

« Point Rose » en Alsace

Le Point Rose est une association caritative qui accompagne les personnes confrontées à la fin de vie d'un enfant avec une prise en charge adaptée au traumatisme que représente une telle perte. L'association agit dans toutes ces situations : maladie, suicide, accident, décès périnatal...

Offrir des ressources humaines, matérielles et psychologiques dans cette épreuve pour aider les familles à trouver une forme de résilience après l'impensable, telles sont les ambitions de l'association.

Anne Quiri, habitante du village, a été à l'origine de la première action du Point Rose en Alsace. À l'occasion de la fête de la Toussaint, l'opération « Illuminons ensemble les cimetières » proposait aux familles de déposer une bougie sur la tombe de leurs défunts. Entre la tenue d'un stand

au cimetière le 1er novembre et l'aide des commerçants du village qui ont participé à la vente de bougies la semaine précédente, ce sont plus de 500€ qui ont été récoltés pour l'association.

Madame Quiri remercie ses amis l'ayant accompagnée pendant cette journée, les commerçants et la mairie partenaires de l'événement, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à illuminer le cimetière en l'honneur de leurs défunts.



COURS DE YOGA IYENGAR pour tous à Ernolsheim-Bruche

QU'EST-CE QUE LE YOGA ?

L'origine du mot yoga vient du sanscrit et vise à réaliser l'union du corps, du mental et de l'esprit. Cette discipline indienne ancienne est basée sur la pratique de postures (asanas) et d'exercices de respiration (pranayama).

LES BIENFAITS DU YOGA

Le yoga permet de trouver le bon équilibre entre le corps, l'esprit et le mental, afin de garder calme et sérénité même en période de stress. C'est un formidable moyen de dénouer les contractures, de s'étirer et de faire travailler doucement les muscles, de renforcer le dos et de se tonifier tout en apprenant à se calmer, à lâcher prise, à se recentrer et à trouver la source de son énergie intérieure.

CALENDRIER DES COURS :

- Lundi 18h30 à 20h : Cours débutant 1
- Mardi : 18h00-19h00 : Enfants (dès 7 ans)
- Mercredi : 12h15 à 13h30 : Cours général (pour tous, débutants et non débutants) / 18h30 à 20h : Cours niveau 2
- Jeudi : 9h à 10h 30 : Pratique douce Postures avec supports (S'adresse aux personnes fatiguées, nécessitant une pratique adaptée : douleurs aux genoux, au dos, à la nuque... et aux séniors)

Toutes les séances ont lieu à la salle du Corps de Garde place de l'Eglise à Ernolsheim-sur-Bruche et en distanciel via Zoom.

LES STAGES D'APPROFONDISSEMENT :

- Le samedi 30 avril et dimanche 1^{er} mai 2022.
- Du jeudi 14 au dimanche 17 juillet 2022.



APPRENDRE LE YOGA EN S'AMUSANT!

Dans un monde ultra-connecté où les enfants sont sollicités dès leur plus jeune âge dans l'environnement numérique dans lequel ils évoluent, il est important de se poser, d'avoir un moment à soi pour se concentrer, ce que l'enfant a de plus en plus de mal à faire. Les enfants peuvent trouver dans cette discipline un moyen de mieux se concentrer et d'apprendre à gérer leurs émotions. Il s'agit d'une pratique ludique, positive, avec un bénéfice physique (souffle, souplesse, énergie) et un mental apaisé, il est accessible à tous et sait s'adapter à la situation de chacun. La variété des postures, leur enchaînement rapide crée une dynamique, le mental peut ensuite se poser, se ressourcer, être disponible pour rester concentré pendant le cours.

Le Yoga s'adresse à tous les enfants à partir de 7 ans.

Laissez-vous tenter par une séance découverte !

Nathalie Ehlig - 06 11 98 57 38 - n.ehlig@alacampagne.fr

Enseignante Certifiée Junior 1 par le RIMYI (Ramamani Iyengar Memorial Yoga Institute) de Pune en Inde.

TÉLÉTHON

Le samedi 4 décembre après-midi s'est tenue la 16^{ème} édition du téléthon à Ernolsheim-Bruche, organisée pour la deuxième fois par l'OMSALE.

À travers les associations Volley Ernolsheim-Bruche, RAME & Familles Rurales, plusieurs animations ont été organisées : le traditionnel volleython avec 14 équipes, une marche pour une fois sans une pluie battante, une vente de livres, un concours de belote et de tarot, et pour terminer une belle soirée tarte flambée.



REPRISE DE SOLEIL D'AUTOMNE

L'Amicale de Soleil d'Automne a repris son activité en juillet 2021 après 15 mois d'arrêt forcé. Durant cette période de stand-by, elle a acté la démission de sa Présidente Françoise PACOU qu'elle salue pour le travail accompli avec assiduité et dévouement durant les 7 ans et 8 mois de mandat. La gratitude va également à Marthe LAMBING, la vice-présidente qui a assuré l'intérim durant le temps de vacance de la présidence.

Elle remercie particulièrement Monsieur le Maire et son équipe pour avoir facilité les rencontres du comité directeur durant les moments difficiles de la pandémie.

L'Amicale a tenu son Assemblée Générale le 16 septembre 2021 en présence du maire, Eric FRANCHET, de l'adjoint au maire chargé de la vie associative, Sébastien CLEMENT et de Monique HOLTZWEILER, représentant l'OMSALE.

Elle salue un nouveau membre élu au comité directeur en la personne de Sonia MAHOU et lui souhaite la bienvenue...

L'Amicale vous présente son nouveau bureau élu à l'issue de l'AG :

- Présidente : Sonia MAHOU - Tél. 07 54 82 52 60
- Vice-Présidente : Marthe LAMBING
- Trésorière : Marlyse EGLIN - Tél. 06 71 73 22 26
- Secrétaire : Mireille KASTNER-SPEISSER - Tél. 06 75 98 07 92
- Assesseurs : Lucienne KRAEMER, Jacqueline MARSEGLIA, Marie-Claude METZ et Jacqueline SCHULTZ.

Depuis sa reprise, l'Amicale a accueilli de nouveaux membres et espère en accueillir davantage encore. Elle leur souhaite longue vie à Soleil d'Automne.

L'Amicale se retrouve tous les 1^{ers} jeudis du mois à partir de 14h pour une après-midi récréative autour de différents thèmes. Elle organise aussi des sorties cinéma, des sorties à thèmes, des excursions...



UNE BELLE REPRISE pour la bourse puériculture d'Erno

Début octobre, c'est une quarantaine d'exposants qui étaient à l'attaque pour la bourse de puériculture.

Plus de 600 personnes avec leur pass sanitaire ont pu faire le petit tour dans les travées de la salle omnisport pour acheter de nombreux jouets, accessoires bébés ou encore des vêtements pour enfants à la grande satisfaction de Joëlle et Ghislaine, aidées comme d'habitude des indéboulinables membres du comité de Familles Rurales. Une petite restauration et café kuchen étaient aussi au rendez-vous.

Prochain rendez-vous à la bourse de printemps le 3 avril 2022.



ESME : la magie de la Coupe !

La Coupe de toutes les émotions dit le slogan officiel de la Coupe de France.

C'est confirmé pour l'Entente Sportive Molsheim-Ernolsheim qui a vécu un parcours haut en couleurs cette saison. Rien n'aura jamais été simple mais au final, les joueurs d'Eric Ziegelmeyer auront joué un 7e tour face à un club professionnel : l'US Créteil/Lusitanos, ne s'inclinant que lors de la séance des tirs au but dans un stade plein comme un œuf, offrant une magnifique image d'une équipe jeune, composée en majorité de garçons formés au sein de l'Entente puis du club fusionné depuis 2018.

Tout avait démarré à Schirmeck pour un galop de mise en jambe, avant la réception de Dahlenheim et une victoire minimaliste (1-0). Il a fallu ensuite se rendre à Geispolsheim qui évolue un cran au-dessus. Après une première mi-temps qui aurait dû permettre à l'Entente de mener au score, c'est Geispolsheim qui est devant et l'ESME réduite à dix. Mais les coéquipiers de Robin North trouvent les ressources d'aller chercher la prolongation pour se qualifier aux tirs au but. Petite escapade du côté de Sélestat ensuite pour un 0-10 qui donne confiance. C'est l'heure de l'entrée dans l'inconnu avec des adversaires inédits.



L'US Behren-les-Forbach d'abord qui pousse l'ESME aux tirs au but, et enfin Créteil, club pro qui joue en National, soit quatre divisions au-dessus des jeunes joueurs de l'Entente. Rapidement menés au score, ils trouvent les ressources pour ne pas craquer. Mieux encore ils égalisent par le jeune Thibaut Hoffert, 19 ans à peine, qui n'a jamais joué ailleurs. Un coup-franc frôle la barre transversale cristolienne mais cette fois les tirs au but tournent le dos à l'ESME qui s'incline plus qu'avec les honneurs devant 700 spectateurs.

Bien entendu, il y a des regrets, mais il y a aussi de nombreux motifs de satisfaction avec, au coup d'envoi, 7 joueurs formés totalement au club et une équipe jeune qui confirme un très bon début de saison d'ensemble du club. L'équipe réserve senior est première de son championnat en R3, les seniors féminines ont atteint le tour fédéral de la Coupe de France, là aussi pour une première, sans oublier le parcours en Coupe Gambardella des U18 qui avaient déjà joué un 16e de finale face au FC Metz en 2020.

Au total, un projet sportif totalement conforté que le label élite, décerné en début de saison par la Fédération, est venu officialiser. Plus que jamais, l'ESME a les yeux rivés vers demain !



PÉTANQUE CLUB LA BRUCHE

Notre club de pétanque existe depuis 35 ans, il est dirigé actuellement par un comité directeur, composé des membres suivants :

- Président et co-fondateur du club : Albert ENGEL
- Vice-président : Franck BURCKEL
- Trésorier et co-fondateur du club : Roland MARTIN
- Trésorier adjoint : Roman GUERY
- Secrétaire : Helmut SARRANT
- Secrétaire adjointe : Louiza FRITSCH
- Assesseur : Eric METZGER
- Assesseur : Martine CHARMES
- Assesseur : Claude MEIKATT



M. Laurent Furst, Président de la Communauté de Communes, s'est essayé à la pétanque aux côtés du Président Albert Engel

Président :
Albert ENGEL 2 rue des lilas 67120 Ernolsheim/Bruche
Tél. : 03.88.96.18.07 - Courriel : albert.engel@estvideo.fr
Site : <http://pclubruche.free.fr>

La saison 2022, commence avec 47 membres, dont 32 licenciés auprès de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu provençal (FFPJ), sérieux mais pas trop ... il suffit de nous voir nous entraîner les mardis, vendredis et samedis après-midi et

même le soir pour vous en rendre compte, et pourquoi pas vous joindre à nous pour taquiner le c... euh le but avec nous et faire quelques parties.

Quoi de mieux que de profiter de notre emplacement (privilegié) qu'il fasse beau, pluie ou neige nous sommes à l'abri, et au grand air de plus. Alors n'hésitez pas et rejoignez nous, nous serions heureux de vous accueillir.

**Pétanquement vôtre...
Votre comité du Pétanque-Club la Bruche**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AAPPMA

Après une année de prolongation des mandats de l'AAPPMA liée à la pandémie de la COVID-19, fin 2021 sonne le début des élections dans toutes les structures associatives de la pêche. Les adhérents de l'association ont renouvelé leur confiance en Raphael KOENIG et en son comité, qui continueront ainsi de diriger l'AAPPMA pendant les 4 prochaines années.

Le mode d'élection appliqué dans la fédération fait de la pêche de loisirs une des activités les plus démocratiques au monde. Un simple adhérent peut être élu dans une AAPPMA, mais aussi dans le Conseil d'Administration d'une Fédération Départementale. Il peut, en étant élu, influencer la gestion de l'alevinage.

Concernant le programme pour l'année 2022, des travaux de réfection des berges seront menés par la commune en début d'année. Le 12 avril se tiendra le grand concours GARBOLINO avec la présence du double champion du monde. Puis seront organisés les traditionnels concours « Petits poissons », concours « 2x8h », Pêche « 2x5 »... Ainsi que les moments de convivialité organisés par l'amicale : la cochonaille, les bouchées à la reine, les barbecues, le sanglier et les harengs.



Bienvenue à Clara et Thomas qui apporteront leur aide à l'amicale.

INVENTAIRE DES PAYSAGES D'ERNO

Les paysages font partie de ces biens communs qui contribuent à notre épanouissement, comme le silence, l'eau ou l'air qu'on respire. On en fait pourtant bien peu de cas. Puisqu'ils semblent condamnés, faisons donc l'inventaire de ceux d'Ernolsheim, comme ailleurs on compte les girafes.

Et pour commencer, ouvrons notre chaise pliante devant une parcelle qui a défrayé la chronique dernièrement et savourons le point de vue, en compagnie d'un géographe-philosophe, Augustin Berque le bien nommé, dont la pensée part du constat suivant : on n'a jamais autant massacré les paysages, alors qu'on n'en a jamais autant parlé.



Paysage n°1 : Rince-œil vers de jolies rondeurs.

Au fond, les derniers 1000 m des Vosges. Notre Alaska à nous. Pour qui a déjà contemplé les feux de la plaine à la nuit tombée depuis la cabane du Schneeberg, un simple regard vers ces hauteurs familières peut suffire à le reconforter lorsqu'il part travailler. À en croire les géologues, les deux bords du fossé rhénan continuent de s'écarter : tous les 10 ans, le Schneeberg s'éloigne d'un bon millimètre. C'est maintenant qu'il faut en profiter !

La notion de paysage serait née en Chine au IV^e siècle. Une certaine élite lettrée se serait mise à goûter les retraites à la campagne. Peintres ou poètes, ces dignitaires quittaient la ville avec leur escorte, pour «s'isoler». Eux seuls étaient capables d'apprécier un paysage, qualité que les Chinois appellent shangxin. Ils ne voyaient donc ni leur armée de serviteurs, ni le travail de la terre des paysans qui avaient modelé le paysage. Ils étaient, à leurs yeux, seuls face à la nature...

De retour sur notre chaise pliante. Le regard est arrêté par une première ligne de reliefs : les collines de Molsheim et du Scharrachberg. Ces deux-là n'ont jamais su si elles devaient descendre avec la plaine ou s'élever avec les Vosges. Elles sont restées à mi-hauteur, incertaines, et ont conservé leur couverture calcaire héritée d'une époque où la mer recouvrait la région. Ici se donne à voir, façonné par des générations de vigneron, l'harmonieux pays de Cocagne célébré au XVI^e siècle par les visiteurs de passage. Témoignage de ce qu'Augustin Berque appelle la «pensée paysagère en acte».

Par chez nous, ce n'est qu'à la Renaissance qu'émerge le shangxin, ce goût un peu snob pour le paysage. Comme en Chine, il est d'abord l'apanage d'une élite éclairée. Mais cette fois le grand vertige de l'homme face à la nature se

répand chez les masses, avec la même myopie. Ce n'est plus seulement le travail de la terre (celui du paysan) qui est ignoré, mais aussi celui de la Terre : extraction, constructions, pollution, tout ce qui peut nous permettre de profiter, par exemple, d'un coucher de soleil sur une plage de Bali. Le paysage est devenu un bien de consommation.

Depuis notre position, Schneeberg et Scharrachberg forment les gradins d'un théâtre dont la scène est sous nos pieds, c'est le Ried de la Bruche. Au sortir de la guerre, le coin entier foisonnait de vie. L'homme s'excusait presque d'y venir faire son fourrage, il n'était pas encore l'acteur principal. Les temps ont drôlement changé. Mais sous cet angle, et en dépit de l'inévitable ligne haute tension, notre photographie montre malgré tout un paysage apaisant, dans lequel prairies et bosquets rompent la monotonie des champs ouverts.

Berque fait le lien entre cette harmonie bien visible et le sentiment de complétude qu'elle suscite chez l'homme. La physique moderne a fait de la nature un objet neutre à même d'être étudié. Cette distinction, bénéfique par ailleurs, nous a conduits à considérer que l'humain, le vivant en général, ne seraient finalement que de la matière. Ou bien, à l'opposé, que la culture flotterait d'elle-même, autonome, sans avoir besoin de s'enraciner. Deux manières de nier notre ambivalence : nous ne sommes pas qu'un corps individuel, mais aussi le milieu de vie que nous créons collectivement. Le lien entre les deux structure notre existence. Réduire le monde extérieur à un objet neutre (aménageable à volonté), c'est donc amputer l'homme d'une partie de lui-même, et le priver de la possibilité de façonner des paysages aussi harmonieux que ce Rince-œil.

AGENDA

des événements à venir (sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires)

- **12 janvier** : café parents (Familles Rurales)
- **16 janvier, 30 janvier, 13 février et 6 mars** : renouvellement cartes de pêches (AAPPMA)
- **16 janvier** : repas de Noël des aînés
- **22 et 23 janvier** : Bruche Cup (ESME)
- **9 février** : don du sang
- **23 février** : café parents (Familles Rurales)
- **26 février** : soirée carnaval (Erno FC)
- **27 février** : cochonaille (AAPPMA)
- **5 mars** : carnaval des enfants (Familles Rurales)
- **12 et 13 mars** : concours Garbolino Cup (AAPPMA)
- **20 mars** : concours de belote (Familles Rurales)
- **25 mars** : conférence Fleurs et Fruits
- **26 mars et 2 avril** : concours petits poissons (Amicale des pêcheurs d'Erno)
- **3 avril** : bourse de puériculture (Familles Rurales)

VIE PRATIQUE

NOUVEAUX ARRIVANTS

Les nouveaux arrivants sont invités à se présenter en Mairie munis de leur livret de famille ou d'une pièce d'identité afin d'être inscrits sur le fichier domiciliaire tenu par la commune.

Bien que cette démarche n'est pas obligatoire, cela permettra à la commune de vous proposer l'inscription sur les listes électorales, de faciliter la scolarisation de vos enfants, et de vous donner des informations pratiques (collectes, associations, etc.).

ANIMAUX MORTS, BLESSÉS OU DIVAGANT sur la voie publique, signalez-les !

Si vous trouvez un animal mort, blessé ou divagant sur la voie publique, faites un signalement précis à la mairie qui se chargera de contacter le service compétent pour l'enlèvement et la prise en charge.

ÉTIQUETAGE DES BACS SELECT'OM

Le Select'om nous a transmis un formulaire pour les usagers qui souhaitent avoir un autocollant pour identifier leurs bacs de collecte. Ce formulaire est disponible en mairie ou sur le site internet de la commune.

PNEUS HIVER OU CHÂÎNES OBLIGATOIRES en zones montagneuses

Depuis le 1^{er} novembre 2021, il est obligatoire de détenir des chaînes ou d'équiper les véhicules de pneus hiver en zones montagneuses dans le Bas-Rhin. Retrouvez la liste des communes concernées sur le site internet de la commune, rubrique « Actualités ».



Pour suivre toute l'actualité du village, vous pouvez vous abonner à notre page facebook :

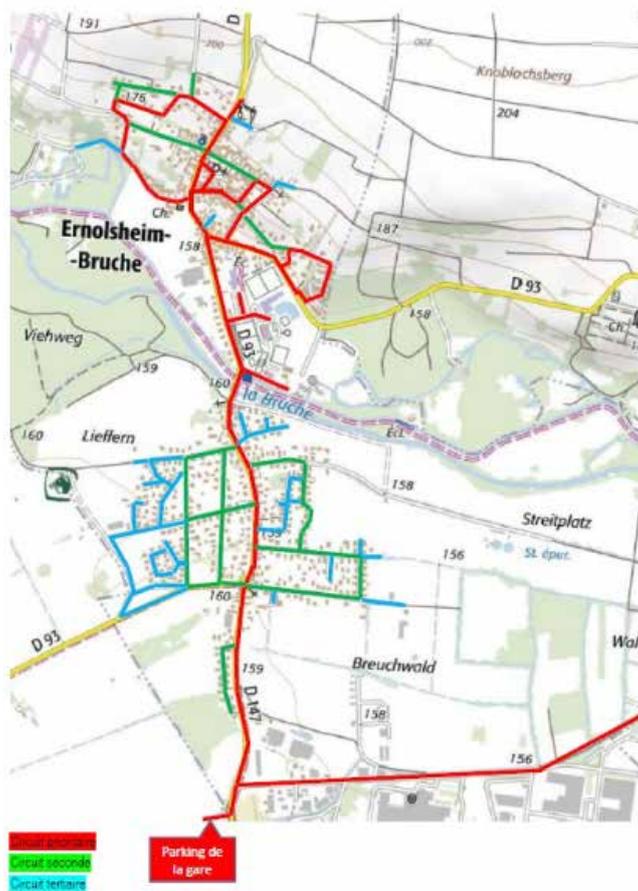
 « LES ACTUALITÉS D'ERNOLSHEIM-BRUCHE »

 IntraMuros télécharger l'application IntraMuros

ou consulter le site internet : www.ernolsheim-bruche.fr

VIABILITÉ HIVERNALE

En automne 2020 a été mis en place un plan de déneigement et de salage de la voirie communale (voir Au fil de l'eau n°4, avril 2021). Pour rappel, **il est de la responsabilité de chaque habitant de déneiger son trottoir sur une largeur minimale de 1 mètre, et de répandre du sel ou du sable par temps de verglas.**



Directrice de la publication : Camille Violas

Comité de rédaction : commission communication

Crédits photos : Commune Ernolsheim-Bruche / Maxime Treiber / Laurent Rea / Getty Images

Conception et réalisation : Barbara Graphiste

Impression : Imprimerie Chryss Molsheim

ISSN : 1627-3364 • **Tirage** : 900 exemplaires